

Date de Convocation

20/03/2023

Date d'Affichage

21/03/2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 15

Votants 16

OBJET :

**Affectation des
résultats 2022**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD,
Rénald DUREUX, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Suite à la présentation du compte administratif 2022 par
Madame FOUACHE et à son approbation par le conseil
municipal, Monsieur le Maire propose l'affectation des
résultats 2022 de la manière suivante :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 304 421,54 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat
de fonctionnement comme suit :

A Résultat de l'exercice + 95 326,52 €

B Résultats antérieurs reportés + 209 095,02 €

C Résultat à affecter + 304 421,54 €

= A+B (hors restes à réaliser)

D Solde d'exécution d'investissement

D001 (besoin de financement) 0,00 €

R001 (excédent de financement) + 140 798,93 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement

Besoin de financement - 146 363,00 €

Excédent de financement 0,00 €

Déficit de financement F = D+E - 5 564,07 €

AFFECTATION = C = G+H + 304 421,54 €

1) Affectation en réserves R 1068

en investissement (G) + 100 000,00 €

2) H Report en fonctionnement R 002 + 204 421,54 €

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



Fait et délibéré à Ennevelin,
le 28 mars 2023,
Le Maire,
Michel DUPONT

